

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 910 9 mai 2006

SOMMAIRE

A.Z. International S.A., Luxembourg 43074	Dreylus America Fund, Sicav, Luxembourg	430/1
ABC 2000 S.A., Doncols	Dynamic Systems S.A., Luxembourg	43672
Accès Industrie Luxembourg S.A., Esch-sur-Al-	E.S. Control Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	
zette	Fautsch & Duprez S.A., Wiltz	43642
Accès Industrie Luxembourg S.A., Esch-sur-Al-	Fiduciaire Interrégionale S.A., Rippweiler	43650
zette	Finance Organizations S.A., Luxembourg	43678
Accès Industrie Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette	Finholding Participations S.A., Luxembourg G.T.V. S.A., Schifflange	43634 43663
Alcion, S.à r.l., Luxembourg	H2F S.A., Luxembourg	43680
Alpha Topo Luxembourg, S.à r.l., Wahl 43644	Hacofin S.A., Luxembourg	43677
	-	430//
Arcalia International, Sicav, Luxembourg	Hôtel du Commerce Echternach, S.à r.l., Echternach	43641
ATC Secretarial Services (Luxembourg), S.à r.l.,	Hottinger International Fund, Sicav, Luxembourg	43665
Luxembourg	Immo Dallo S.A., Esch-sur-Alzette	43638
ATC Secretarial Services (Luxembourg), S.à r.l.,	Immobilière et Participation S.A., Luxembourg.	43672
Luxembourg	Industrial Investments & Participations S.A., Lu-	43072
Atrinity Holding S.A., Luxembourg	xembourg	43666
B N R, S.à r.l., Dudelange	Invest 2000 S.A., Luxembourg	43672
Baeri S.A., Luxembourg	IVP S.A., Luxembourg	43676
Belux Invest S.A., Luxembourg	Kacim S.A., Mamer	43653
Bio & Bio Licensing S.A., Luxembourg 43674	Koine Fund, Sicav, Luxembourg	43675
Bismuth S.A., Luxembourg	Labmed Holding S.A., Luxembourg	43667
Bluefire S.A., Luxembourg	Lombard Odier Darier Hentsch Invest, Sicav, Lu-	
Bureau d'Etudes Rausch & Associés, Ingénieurs-	xembourg	43668
Conseils, S.à r.l., Wahl	Luxmat A.G., Weiswampach	43642
Bureau de Gestion Rausch & Associés, S.à r.l.,	Marbrerie Schiffer Wiltz S.A., Wiltz	43641
Wahl	Martur Finance S.A., Luxembourg	43670
Cabo Verde S.A., Luxembourg 43647	Mediline S.A., Roedgen	43657
Carrosserie Michels et Thielen S.A., Ehlerange 43664	Mediline S.A., Roedgen	43657
Central-Fuel S.A., Schwebach	Mortirolo Participations S.A., Luxembourg	43654
Chremalux S.A., Doncols	Mortirolo Participations S.A., Luxembourg	43654
Compagnie Financière Pascal S.A.H., Luxem-	N.T.S., S.à r.l., Steinfort	43652
bourg 43668	Nifrac Finance S.A., Luxembourg	43676
Da Vinci, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	Ortolan S.A.H., Luxembourg	43672
Da Vinci, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	Ozero Group S.A., Doncols	43642
DBV-Winterthur Fund Management Company	Patria Investment Fund, Sicav, Luxembourg	43635
(Luxembourg) S.A., Luxemburg 43665	Pico Invest H.S.A., Luxembourg	43666
DEP IV PH Holding 2, S.à r.l., Luxembourg 43664	Plastiche S.A., Luxembourg	43679
Dexia Money Market, Sicav, Luxembourg 43666	Portfree S.A., Remich	43638
Dinovest S.A.H., Luxembourg 43677	Portfree S.A., Remich	43638



Portfree S.A., Remich	43638	Luxembourg 43	367
RCS Corporate Services (Luxembourg) S.A., Lu-		Société Financière Industrielle de Participation	
xembourg	43660	et de Services (F.I.P.S.) S.A., Luxembourg 43	3649
RCS Corporate Services (Luxembourg) S.A., Lu-		Société Financière Industrielle de Participation	
xembourg	43659	et de Services (F.I.P.S.) S.A., Luxembourg 43	3649
Rhegros, S.à r.l., Weiswampach	43641	Société Financière Industrielle de Participation	
Rhegros, S.à r.l., Weiswampach	43641	et de Services (F.I.P.S.) S.A., Luxembourg 43	3649
Rick Holding S.A., Luxembourg	43670	Sol Productions, S.à r.l., Luxembourg 43	3656
Rico PIK, S.à r.l., Luxembourg	43636	T.S.G. Restaurant, S.à r.l., Pétange 43	3652
Rox, S.à r.l., Luxembourg	43654	Tarante Holding S.A., Luxembourg 43	3679
S.I.E Stratégie Informatique Européenne S.A.,		Targa Floria, S.à r.l., Esch-sur-Alzette 43	3665
Luxembourg	43652	Tiberius Active Commodity OP 43	3635
Saïnoe Holding S.A., Luxembourg	43678	Tree Top S.A., Bertrange 43	3634
Salon André, S.à r.l., Clervaux	43642	TuliMAA, S.à r.l., Diekirch 43	364 1
SHK Holding S.A., Luxembourg	43652	UBS Luxembourg Sicav, Luxembourg 43	3670
Shantar Holding S.A., Luxembourg	43675	Ultriva Holding S.A., Luxembourg 43	367
SIFI, Société d'Investissement et de Financement		Venitus S.A., Luxembourg 43	3673
International S.A., Luxembourg	43677	Viking Management Group S.A.H., Luxembourg . 43	3680
Sichel S.A., Luxembourg	43674	Website S.A., Doncols	3673
Snack Royal Grillades, S.à r.l., Dudelange	43662	Yeno SCI, Kayl	3650
Snack Royal Grillades, S.à r.l., Dudelange	43663	Zebre S.A., Luxembourg	3668
Société Commerciale d'Investissement S.A., Lu-		Zender International S.A., Luxembourg 43	3678
xembourg	43671	«EUFICO», European Financial Company S.A.,	
Société Financière de Participation Piguier S.A.,		Luxembourg 43	3667

FINHOLDING PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 27.980.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2005

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Roger Geens, ingénieur, avec adresse professionnelle au 42, Quai de Sanbanbani, 98000 Monaco, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Robert Reckinger, diplômé HEC Paris, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Emile Vogt, licencié en sciences économiques et commerciales, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'Assemblée Générale renomme comme Commissaire aux Comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02548. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016929/550/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

TREE TOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Zone d'Activités Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 29.024.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE EURO PERFORMANCES

Signature

(016726//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.



TIBERIUS ACTIVE COMMODITY OP, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion du fonds commun de placement TIBERIUS ACTIVE COMMODITY OP enregistré à Luxembourg le 3 mai 2006 avec les réf. LSO-BQ00408 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés le 5 mai 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OPPENHEIM PRAMERICA ASSET MANAGEMENT, S.à r.l.

Signatures

(039860//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2006.

PATRIA INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 70.649.

DISSOLUTION

In the year two thousand six, on the thirty-first of March.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

ZAPADOCESKA ENERGETIKA AS, having its registered office at Zapadoceska Energetika a.s., Guldenerova 19, 303 28 Plzen, Czech Republic,

here represented by Mrs Aline Hock, private employee, with professional address in Luxembourg, 43, boulevard Royal,

by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of PATRIA INVESTMENT FUND, having its registered office at L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen, incorporated by Me Blanche Moutrier, notary residing in Esch/Alzette, in replacement of Me Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, on July 20, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 628 of August 19, 1999;
- that ZAPADOCESKA ENERGETIKA AS has decided to dissolve the Company PATRIA INVESTMENT FUND with immediate effect as the business activity of the Company has ceased;
- that ZAPADOCESKA ENERGETIKA AS, being sole owner of the shares and liquidator of PATRIA INVESTMENT FUND, declares :
 - * that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder;
 - * that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
- * regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

with the result that the liquidation of PATRIA INVESTMENT FUND is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the directors and the statutory auditor of the Company for the exercise of their mandates;
- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

ZAPADOCESKA ENERGETIKA AS, ayant son siège social à Zapadoceska Energetika a.s., Guldenerova 19, 303 28 Plzen, République Tchèque,

ici représentée par Madame Aline Hock, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 43, boulevard Royal,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique actionnaire de la société PATRIA INVESTMENT FUND, constituée suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch/Alzette, en remplacement de Maître Edmond Schroeder, alors



notaire de résidence à Mersch, en date du 20 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 628 du 19 août 1999;

- que ZAPADOCESKA ENERGETIKA AS, a décidé de dissoudre et de liquider la société PATRIA INVESTMENT FUND, celle-ci ayant cessé toute activité;
- que ZAPADOCESKA ENERGETIKA AS, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société PATRIA INVEST-MENT FUND, qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:
 - * que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique;
 - * que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
- * par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la société PATRIA INVESTMENT FUND est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la société, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;
- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Hock et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 avril 2006, vol. 436, fol. 18, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 avril 2006. H. Hellinckx.

(037188/242/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

RICO PIK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard Prince Henri. R. C. Luxembourg B 109.606.

In the year two thousand and six on the twelfth day of April.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There Appeared:

IBERIAN FOODS, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, with registered address at 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg and registered with the Company Registry of Luxembourg (Registre de Commerce et des Sociétés) under Section B number 109.605 (the «Sole Shareholder»), hereby represented by Mr Benoit Massart, attorney at law, residing at 20 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the attorney in fact and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact that it is the sole shareholder of Rico PIK, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, with registered address at 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg and registered with the Company Registry of Luxembourg (Registre de Commerce et des Sociétés) under Section B number 109 606, incorporated by deed of the undersigned notary on July 21, 2005 published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C on December 8, 2005, number 1346 (the «Company»). The articles of incorporation of the Company have been amended by deed of Maître Joseph Elvinger, a notary residing in Luxembourg on November 7, 2005, not yet published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C.

All this being declared, the Sole Shareholder holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of EUR 89,816,075.- (Eighty-Nine Million Eight Hundred and Sixteen Thousand Seventy-Five Euro) in order to reduce it from its current amount of EUR 99,816,075.- (Ninety-Nine Million Eight Hundred and Sixteen Thousand Seventy-Five Euro) to EUR 10,000,000(Ten Million Euro) by cancellation of 3,592,643 (Three Million Five Hundred and Ninety-Two Thousand Six Hundred and Forty-Three) shares («parts sociales») of EUR 25.- (Twenty-Five Euro) each; so that the reduced share capital amounting to EUR 10,000,000.- (Ten Million Euro) represented by 400,000 (Four Hundred Thousand) shares («parts sociales») with a nominal value of EUR 25.- (Twenty-Five Euro), each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to allocate the amount of EUR 89,816,075.- (Eighty-Nine Million Eight Hundred and Sixteen Thousand Seventy-Five Euro) to a reserve account of the Company.



Third resolution

As a consequence of the preceding Resolutions, the Sole Shareholder decides to restate article 6.1 § 1 of the Company's articles of association that will now read as follows:

«6.1- Subscribed and authorised share capital

The Company's corporate capital is fixed at ten million EUR (EUR 10,000,000.-) represented by four hundred thousand (400,000) shares («parts sociales») of twenty-five EUR (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.» There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand two hundred Euro (EUR 2,200).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, as represented here above, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le douze avril,

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire, de résidence Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

IBERIAN FOODS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée valablement constituée sous et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 109.605 (l' «Associé Unique»), ici représentée par Monsieur Benoît Massart, avocat, résidant au 20 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qu'il est l'Associé Unique de la société Rico PIK, S.à r.l, une société à responsabilité limitée valablement constituée sous et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 109.606, constituée par acte du notaire sous-signé en date du 21 juillet 2005, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C du 8 décembre 2005 numéro 1346 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 7 novembre 2005, acte non encore publié dans le Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C.

Tout ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique détenant 100% du capital de la Société et représenté comme dit cidessus, a pris les résolutions suivantes

Première résolution

L' Associé Unique décide de réduire le capital social d'un montant de 89.816.075 EUR (Quatre-Vingt-Neuf Millions Huit Cent Seize Mille Soixante-Quinze Euro) de manière à le porter de son montant actuel de 99.816.075 EUR (Quatre-Vingt-Dix-Neuf Millions Huit Cent Seize Mille Soixante-Quinze Euro) à 10.000.000 EUR (Dix Millions d'Euro) par annulation de 3.592.643 (Trois Millions Cinq Cent Quatre-Vingt-Douze Mille Six Cent Quarante-Trois) parts sociales d'un montant de 25 EUR (Vingt-Cinq Euro) chacune, de sorte que le capital social réduit s'élevant à 10.000.000 EUR (Dix Millions d'Euro) sera représenté par 400.000 (Quatre Cent Mille) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (Vingt-Cinq Euro) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'affecter le montant de 89.816.075 EUR (Quatre-Vingt-Neuf Millions Huit Cent Seize Mille Soixante-Quinze Euro) à un compte de réserve de la Société.

Troisième résolution

Afin de tenir compte des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de procéder à la refonte de l'article 6.1 §1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à dix millions d'euro (10.000.000 EUR) représenté par quatre cent mille (400.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (25 EUR), toutes entièrement souscrites et libérées.»

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est clôturée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ deux mille deux cents (EUR 2.200,-).



Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de ladite comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, cette personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Massart, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2006, vol. 153S, fol. 10, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 26 avril 2006.

P. Bettingen.

(039977/202/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2006.

PORTFREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5551 Remich, 11, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 69.143.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 10 janvier 2006, réf. DSO-BM00081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 12 janvier 2006.

Signature.

(900135.3/826/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 janvier 2006.

PORTFREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5551 Remich, 11, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 69.143.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 10 janvier 2006, réf. DSO-BM00082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 12 janvier 2006.

Signature.

(900136.3/826/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 janvier 2006.

PORTFREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5551 Remich, 11, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 69.143.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 10 janvier 2006, réf. DSO-BM00083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 12 janvier 2006.

Signature.

(900137.3/826/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 janvier 2006.

IMMO DALLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4201 Esch-sur-Alzette, 25, rue de Lallange. R. C. Luxembourg B 114.168.

STATUTS

L'an deux mille six, le treize janvier.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Sandra Giacometti, étudiante, née à Luxembourg, le 3 juillet 1976, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 58, avenue François Clément,
- 2.- PARKSON S.A. avec siège social à L-5612 Mondorf-les-Bains, 58, avenue François Clément, inscrite au Registre de commerce sous le numéro B 82.811,

ici représentée par Sandra Giacometti, étudiante, demeurant à Mondorf-les-Bains et Jose-Manuel Dos Santos Martins, entrepreneur, demeurant à Mondorf-les-Bains, agissant en leur qualité d'administrateur respectivement en vertu de l'article 12 des statuts.

Les comparants ont requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:



- Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: IMMO DALLO S.A.
- Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.
 - Art. 3. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la vente, la location et la mise en valeur de tous biens mobiliers et immeubles pour compte propre.

Elle pourra d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille (EUR 31.000,-) euros, représenté par cent (100) actions de trois cent dix (EUR 310,-) euros chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

- **Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.
- Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, soit, pour les actes relevant de la gestion journalière, par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

- Art. 8. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.
 - Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.
- **Art. 10.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le second mardi du mois de mai à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.
- Art. 11. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.
- Art. 12. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de cent pour cent de sorte que la somme de trente et un mille (EUR 31.000,-) euros se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.



Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cent (1.400,-) euros.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2007.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- Sandra Giacometti, étudiante, née à Luxembourg, le 3 juillet 1976, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 58, avenue François Clément;
- 2.- Antonio De Jesus Coimbra, serrurier, né à Campia/Vouzela (Portugal), le 10 octobre 1964, demeurant à L-4018 Esch-sur-Alzette, 8, rue d'Audun;
- 3.- Jose-Manuel Dos Santos Martins, entrepreneur, né à Vila Nova de Famalicão (Portugal), le 12 mars 1970, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 16, rue de Remich.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Bernadette Pinna, sans état, née à Algrange/Moselle (France), le 26 octobre 1958, demeurant ensemble à L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2011.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-4201 Esch-sur-Alzette, 25, rue de Lallange.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Giacometti, J.-M. Dos Santos Martins, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2006, vol. 901, fol. 9, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Suit copie d'annexe:

Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant,

Sandra Giacometti, étudiante, née à Luxembourg, le 3 juillet 1976, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 58, avenue François Clément, Antonio De Jesus Coimbra, serrurier, né à Campia/Vouzela (Portugal), le 10 octobre 1964, demeurant à L-4018 Esch-sur-Alzette, 8, rue d'Audun et Jose-Manuel Dos Santos Martins, entrepreneur, né à Vila Nova de Famalicão (Portugal), le 12 mars 1970, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 16, rue de Remich, administrateurs de la société IMMO DALLO S.A. avec siège social à L-4201 Esch-sur-Alzette, 25, rue de Lallange, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nomment Antonio De Jesus Coimbra, préqualifié, administrateur-délégué.

Dudelange, le 13 janvier 2006.

Signé: S. Giacometti, A. De Jesus Coimbra, J.-M. Dos Santos Martins.

Ne varietur:

Signé: S. Giacometti, I.-M. Dos Santos Martins, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2006, vol. 901, fol. 9, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 27 janvier 2006.

F. Molitor.

(017097/223/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.



RHEGROS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 124, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 102.842.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 30 janvier 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(910683/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

RHEGROS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 124, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 102.842.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 30 janvier 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(910684/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

MARBRERIE SCHIFFER WILTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9516 Wiltz, 32, rue du Château.

R. C. Luxembourg B 92.253.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 30 janvier 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(910686/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

TuliMAA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9237 Diekirch, 1A, place Guillaume.

R. C. Luxembourg B 92.008.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 janvier 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(910689/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

HOTEL DU COMMERCE ECHTERNACH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6460 Echternach, 16, place du Marché.

R. C. Luxembourg B 93.286.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1er février 2006, réf. LSO-BN00453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Signature.

(016763/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.



LUXMAT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, Maison 86. R. C. Luxembourg B 101.496.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 30 janvier 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(910690/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

FAUTSCH & DUPREZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9536 Wiltz, 7A, avenue Nic. Kreins. R. C. Luxembourg B 105.891.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Diekirch, le 6 janvier 2006, réf. DSO-BM00061, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006. Signature.

(910698/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

SALON ANDRE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9710 Clervaux, 25, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 99.289.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Diekirch, le 23 décembre 2005, réf. DSO-BL00442, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006. Signature.

(910700/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

OZERO GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey. R. C. Luxembourg B 107.964.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Diekirch, le 27 janvier 2006, réf. DSO-BM00356, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006. Signature.

(910772//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle, (anc. RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l.).

Registered office: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 80.093.

In the year two thousand six, on the second day of February. Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office in L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe (B 37.363),

here represented by two of its directors Mr Doeke Van der Molen and Mr Richard Brekelmans, employee, residing professionally in Luxembourg.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that she is the sole actual shareholder of RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated in Guernsey and transferred to Luxembourg pursuant to a notarial deed on December 8th, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 652 of August 20th, 2001;
 - that the sole shareholder has taken the following resolution:



Resolution

The shareholder decides to change the name of the company into ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

As a consequence Article 1 of the Articles of Incorporation will be amended and now reads as follows:

«Art. 1. The Company will have the name ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.»

Cost

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately eight hundred Euro (800.-EUR).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le deux février.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu

R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe, (B 37.363),

ici représentée par deux de ses administrateurs Monsieur Doeke Van der Molen et Monsieur Richard Brekelmans, employés privés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule associée de la société RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée en Guernsey et transférée à Luxembourg suivant acte notarié en date du 8 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 652 du 20 août 2001.
 - Qu'elle a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associé décide de changer la dénomination de la société en ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

En conséquence l'article 1 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Art. 1er. La société aura la dénomination ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ huit cents euros (800,- EUR).

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Van der Molen, R. Brekelmans, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, vol. 152S, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): I. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2006.

G. Lecuit.

(017774/220/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.àr.l.,

Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 80.093.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2006.

G. Lecuit.

(017777/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.



CHREMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey. R. C. Luxembourg B 97.838.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Diekirch, le 27 janvier 2006, réf. DSO-BM00363, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006.

Signature.

(910784//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

ABC 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey. R. C. Luxembourg B 108.996.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Diekirch, le 19 décembre 2005, réf. DSO-BL00261, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006.

Signature.

(910786//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

ALPHA TOPO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8838 Wahl, 1, Kinnekshaff.

R. C. Luxembourg B 99.540.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2006, réf. DSO-BM00440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(910889/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

BUREAU D'ETUDES RAUSCH & ASSOCIES, INGENIEURS-CONSEILS, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8838 Wahl, 1, rue Kinnekshaff.

R. C. Luxembourg B 92.102.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2006, réf. DSO-BM00441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(910891/823/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

ALCION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 111.402.

In the year two thousand and five, on the twenty-ninth day of December.

Before Maître Paul Bettingen, notary public residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

- Mr Lars M. Haugen, born on 22nd February 1953 in Kvam, Norway residing at Frits Kiaers vei 3, 0383 Oslo, Norway, here represented by Mrs Charlotte Hultman, private employee, residing professionally at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, by virtue of a proxy given under private seal;
- Mr Lars Christian Haugen, born on 29th March 1988 in Oslo, Norway residing at Frits Kiaers vei 3, 0383 Oslo, Norway, here represented by Mrs Charlotte Hultman, private employee, residing professionally at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, by virtue of a proxy given under private seal;
- Mrs Christine Lindewald, born on 25th January 1986 in London UK, residing at Lassons Gate 10, 0270 Oslo, Norway, here represented by Mrs Charlotte Hultman, private employee, residing professionally at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, by virtue of a proxy given under private seal;



The said proxies, initialled ne varietur by the attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following: That Mr Lars M. Haugen, prenamed, Mr Lars Christian Haugen, prenamed and Mrs Christine Lindewald, prenamed are the Sole current Shareholders of ALCION, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, incorporated by deed of the undersigned notary on 13th October 2005, not yet published in the Mémorial C, registered at the trade register of Luxembourg section B number 111.402 (the «Company»).

The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 100 (one hundred Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 12,600 (twelve thousand six hundred Euro) by the issue of 4 (four) new shares having a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, subject to payment of a share premium amounting globally to EUR 12,400.
- 2.- Subscription, intervention of the subscriber and payment of the new shares and share premium by contribution in kind.
 - 3.- Sundries.

That the Sole Shareholders have taken unanimously the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholders decide to increase the issued share capital by an amount of EUR 100 (one hundred Euro), so as to raise it from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 12,600 (twelve thousand six hundred Euro), by issue of 4 (four) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, to be subscribed, the whole to be fully paid up together with a share premium amounting to EUR 12,400 (twelve thousand four hundred Euro) through a contribution in kind consisting of shares in:

- NORMADIE INVEST AS, a company incorporated under the laws of Norway, having its registered office in at Frits Kiaers vei 3, 0383 Oslo, Norway and a subscribed capital set at NOK 100,000 (one hundred thousand Norwegian Crowns) divided into 1,000 (one thousand) shares of NOK 100 (one hundred Norwegian Crowns) each.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the Sole Shareholders represented as stated hereabove declare to subscribe the 4 (four) new shares and to pay up them together with a share premium as follows:

Description of the contribution in kind

- Mr Lars M Haugen, prenamed, represented as stated hereabove declares to subscribe 2 (two) new shares of the Company and to contribute 510 (five hundred and ten) shares in NORMANDIE INVEST AS, prenamed, each share having a par value of NOK 100 (one hundred Norwegian Crowns), this contribution being evaluated at EUR 6,350 (six thousand three hundred and fifty Euro) and to pay up the two Company's shares and the share premium of an amount of EUR 6,300.
- Mr Lars Christian Haugen, prenamed, represented as stated hereabove declares to subscribe 1 (one) new share of the Company and to contribute 245 (two hundred and forty-five) shares in NORMANDIE INVEST AS, prenamed, each share having a par value of NOK 100 (one hundred Norwegian Crowns), this contribution being evaluated at EUR 3,075 (three thousand seventy-five Euro) and to pay up the Company's share and the share premium of an amount of EUR 3,050;
- Mrs Christine Lindewald, prenamed, represented as stated hereabove declares to subscribe 1 (one) new share of the Company and to contribute 245 (two hundred and forty-five) shares in NORMANDIE INVEST AS, prenamed, each share having a par value of NOK 100 (one hundred Norwegian Crowns), this contribution being evaluated at EUR 3,075 (three thousand seventy-five Euro) and to pay up the Company's share and the share premium of an amount of EUR 3,050.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the ownership and the value of such shares has been given to the undersigned notary by copy of the recent trade register extract of NORMANDIE INVEST AS, prenamed, its recent balance sheet and a declaration issued by its management attesting the current number of shares, their ownership, and their valuation.

Effective implementation of the contribution

The Sole Shareholders, here represented as stated hereabove, declare that:

- they are the sole full owner of such shares and possessing the power to dispose of such shares, legally and conventionally freely transferable;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of such shares be transferred to him;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, that is to say in Luxembourg and in Norway, in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Second resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, the partners decide to amend the article 5 paragraph 1 of the Articles of Incorporation to read as follows:



«**Art. 5.** (paragraph 1). The capital of the Company is set at EUR 12,600 (twelve thousand six hundred Euro) represented by 504 (five hundred and four) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each».

Valuation and costs

The contribution is valued at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro).

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about EUR 1,500 (one thousand five hundred Euro).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney in fact of the person appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française (French version):

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

- Monsieur Lars M. Haugen, né le 22 février 1953 à Kvam, Norvège, demeurant à Frits Kiaers vei 3, 0383 Oslo, Norvège, ici représenté par Madame Charlotte Hultman, employée privée, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;
- Monsieur Lars Christian Haugen, né le 29 mars 1988 à Oslo, Norvège demeurant à Frits Kiaers vei 3, 0383 Oslo, Norvège, ici représenté par Madame Charlotte Hultman, employée privée, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;
- Madame Christine Lindewald, née le 25 janvier 1986 in Londres UK, demeurant au Lassons Gate 10, 0270 Oslo, Norvège, ici représentée par Madame Charlotte Hultman, employée privée, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présent acte afin être enregistrées avec lui.

Les partie comparantes, représentées comme stipulé ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1) Que Messieurs Lars M. Haug et Lars Christian Haugen, prédits et Madame Christine Lindewald, prédite sont les Associés Uniques de la société la société à responsabilité limitée ALCION, S.à r.l., ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 octobre 2005, non encore publié au Mémorial C, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro B 111.402 (la «Société»).

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 100 (cent euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) à EUR 12.600 (douze mille six cents euros) par l'émission de 4 (quatre) parts nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, ensemble avec une prime d'émission de EUR 12.400 (douze mille quatre cents euros);
- 3.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les actions nouvelles et prime d'émission par apport en nature.

Que les Associés ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 100 (cent euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) à EUR 12.600 (douze mille six cents euros) par l'émission de 4 (quatre) parts nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, à souscrire et libérer intégralement ensemble avec une prime d'émission de EUR 12.400 (douze mille quatre cents euros) par l'apport réalisé en nature d'actions de:

- NORMADIE INVEST A.S., une société constituée selon les lois de Norvège, ayant son siège social au Frits Kiaers vei 3, 0383 Oslo, Norvège et un capital social fixé à NOK 100.000 (cent mille couronnes norvégiennes) divisé en 1.000 (mille) actions de NOK 100 (cent couronnes norvégiennes).

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

Les Associés, prédits représentés comme dit ci-avant ont déclaré souscrire les 4 (quatre) parts sociales nouvelles et les libérer ainsi que la prime d'émission intégralement.

Description de l'apport en nature

- Monsieur Lars M. Haugen prédit, représenté comme dit ci-avant déclare souscrire 2 (deux) parts nouvelles de la Société et d'apporter 510 (cinq cent dix) actions de NORMANDIE INVEST AS, prédite, chaque action ayant une valeur nominale de NOK 100 (cent couronnes norvégiennes), cet apport étant évalué à EUR 6.350 (six mille trois cent cinquante euros) et libérer intégralement les deux parts de la Société et la prime d'émission de EUR 6.300;



- Monsieur Lars Christian Haugen prédit, représenté comme dit ci-avant déclare souscrire 1 (une) part nouvelle de la Société et d'apporter 245 (deux cent quarante-cinq) actions de NORMANDIE INVEST AS, prédite, chaque action ayant une valeur nominale de NOK 100 (cent couronnes norvégiennes), cet apport étant évalué à EUR 3.075 (trois mille soixante-quinze euros) et de libérer la part de la Société et la prime d'émission de EUR 3.050;
- Madame Christine Lindewald prédite, représentée comme dit ci-avant déclare souscrire 1 (une) part nouvelle de la Société et d'apporter 245 (deux cent quarante-cinq) actions de NORMANDIE INVEST AS, prédite, chaque action ayant une valeur nominale de NOK 100 (cent couronnes norvégiennes), cet apport étant évalué à EUR 3.075 (trois mille soixante-quinze euros) et de libérer la part de la Société et la prime d'émission de EUR 3.050.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la propriété et de la valeur de ces actions a été donnée au notaire instrumentant par la copie de l'extrait récent du registre de commerce de NORMANDIE INVEST AS, précitée, son bilan récent et la déclaration émise par sa gérance attestant le nombre actuel d'actions, leur appartenance et leur valeur.

Réalisation effective de l'apport

Les Associés représentés comme dit ci-avant, déclarent que:

- ils sont les seuls pleins propriétaires de ces actions et possède les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, à savoir au Luxembourg et en Norvège, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, les associés décident de modifier l'article 5 paragraphe 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. (paragraphe 1er). Le capital social est fixé à EUR 12.600 (douze mille six cents euros), représenté par 504 (cinq cent quatre) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.»

Estimation des frais

Le montant de l'apport est évalué à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire des comparants, elle a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Signé: Ch. Hultman, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, vol. 27CS, fol. 2, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 février 2006.

P. Bettingen.

(016935/202/181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

CABO VERDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 88.271.

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CABO VERDE S.A., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 88.271, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1377 du 23 septembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jonathan Beggiato, administrateur, demeurant profession-nellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Claude Prat employé privé, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Luc Huybens administrateur, demeurant à B-1315 Incourt, 2A, rue Remy Ronsse.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:



Ordre du jour:

- 1) Suppression de la désignation de la valeur nominale des actions;
- 2) Augmentation du capital social à concurrence de deux millions trois cent soixante-neuf mille euros (EUR 2.369.000,-) de manière à le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à deux millions quatre cents euros (EUR 2.400.000,-) sans création d'actions nouvelles en augmentant le pair comptable des actions;
- 3) Souscription proportionnelle par les actionnaires existants et libération intégrale en espèces à hauteur de EUR 40.000,- et par l'apport de d'une créance par chacun des deux actionnaires actuels à l'encontre de la société de EUR 1.164.500,- respectivement;
 - 4) Modification subséquente de l'article 5 § 1 des statuts;
 - 5) Divers
- B) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- C) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- D) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit et versé de la société à concurrence de deux millions trois cent soixante-neuf mille euros (EUR 2.369.000,-) de manière à porter son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à deux millions quatre cents mille euros (EUR 2.400.000,-) sans création d'actions nouvelles en augmentant le pair comptable des actions.

Souscription et libération

La souscription et a libération par les deux actionnaires actuels a lieu de la manière suivante:

- 1) E VENTURES CORPORATION, ayant son siège social à société de droit de l'Etat de Belize, ayant son siège social à Jasmine Court, 35 A Regent Street, P.O. Box 1777, Belize City, Belize, ici représentée par Monsieur Jonathan Beggiato, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ès qualités qu'il agit, après avoir entendu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société et de procéder à la souscription et la libération intégrale du capital proportionnellement aux actions qu'elle détient dans la société par les apports suivants:
 - par un apport en espèces de EUR 20.000,- (vingt mille euros);
- par un apport d'une créance certaine liquide et exigible à l'égard de la Société détenue par E VENTURES CORP, prénommée à concurrence de EUR 1.164.500,- (un million cent soixante-quatre mille cinq cents euros).
- 2) KENYON MANAGEMENT S.A., société de droit de l'Etat de Belize, ayant son siège social à Jasmine Court, 35 A Regent Street, P.O. Box 1777, Belize City, Belize, ici représentée par Monsieur Jonathan Beggiato, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ès qualités qu'il agit, après avoir entendu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société et de procéder à la souscription et la libération intégrale du capital proportionnellement aux actions qu'elle détient dans la société par les apports suivants:
 - par un apport en espèces de EUR 20.000,- (vingt mille euros)
- par un apport d'une créance certaine liquide et exigible à l'égard de la Société détenue par KENYON MANAGEMENT S.A., prénommée à concurrence de EUR 1.164.500,- (un million cent soixante-quatre mille cinq cents euros).

Le montant total de EUR 40.000,- (quarante mille euros) en espèces est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire).

L'existence des deux créances est certifiée par un rapport de AACO, S.à r.l. réviseur d'entreprises, avec siège social à L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange, établi en date du 28 décembre 2005, dont la conclusion se lit comme suit:

«Conclusion

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport, soit EUR 2.369.000,- qui correspond au moins à l'augmentation du pair comptable des actions existantes soit EUR 2.369,- par action existante.»

Ce rapport restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'Article 5 § 1 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:



«Art. 5. 1er paragraphe. Le capital souscrit est fixé à EUR 2.400.000,- (deux millions quatre cents mille euros) représenté par 1.000 (mille) actions sans désignation de valeur nominale.»

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'Article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'Article 26, ont été remplies.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de trente-six mille euros (EUR 36.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Beggiato, C. Prat, L. Huybens, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 15, case 7. – Reçu 23.690 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, la 10 février 2006.

P. Bettingen.

(016939/202/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

SOCIETE FINANCIERE INDUSTRIELLE DE PARTICIPATION ET DE SERVICES (F.I.P.S.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 12, rue de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 52.252.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

Signature

(016912/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

SOCIETE FINANCIERE INDUSTRIELLE DE PARTICIPATION ET DE SERVICES (F.I.P.S.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 12, rue de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 52.252.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

Signature

(016911/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

SOCIETE FINANCIERE INDUSTRIELLE DE PARTICIPATION ET DE SERVICES (F.I.P.S.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 12, rue de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 52.252.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

Signature

(016908/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.



BUREAU DE GESTION RAUSCH & ASSOCIES, S.à r.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8838 Wahl, 1, Kinnekshaff.

R. C. Luxembourg B 100.247.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2006, réf. DSO-BM00442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(910892/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

CENTRAL-FUEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8561 Schwebach, Maison 4.

R. C. Luxembourg B 101.770.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2006, réf. DSO-BM00443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(910894/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8720 Rippweiler, 14, Haaptstrooss. R. C. Luxembourg B 103.629.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2006, réf. DSO-BM00448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(910895/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

YENO SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3638 Kayl, 33, rue Eweschbour. R. C. Luxembourg E 3.089.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange.

Ont comparu:

- 1.- Marco Kaiser, fonctionnaire de l'Etat, né le 23 juin 1964 à Luxembourg, et son épouse.
- 2.- Christiane Madrée, sans état, née a Rumelange, le 25 septembre 1959, demeurant ensemble à L-3638 Kayl, 33, rue Eweschbour.

Ils constituent une société civile immobilière familiale dont les statuts auront la teneur suivante:

Titre Ier. - Dénomination - Objet - Durée - Siège

- Art. 1er. Par les présentes, il est formé une société civile immobilière sous la dénomination YENO SCI.
- **Art. 2.** La société a pour objet l'acquisition, la mise en valeur, la mise en location et la gestion d'un ou de plusieurs immeubles en-dehors de toute opération commerciale.
 - **Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.
 - Art. 4. Le siège de la société est établi à Kayl.

Titre II.- Capital - Apports - Parts

Art. 5. Le capital est fixé à deux mille cinq cents (2.500,- EUR) euros, divisé en cent (100) parts de vingt-cinq (25,- EUR) euros chacune.



Ces parts ont été souscrites comme suit par les comparants:

1 Marco Kaiser, fonctionnaire de l'Etat, né le 23 juin 1964 à Luxembourg, demeurant ensemble à L-3638 Kayl,	
33, rue Eweschbour, cinquante parts	50
2 Christiane Madrée, sans état, née à Rumelange, le 25 septembre 1959, demeurant à L-3638 Kayl, 33, rue	50
Eweschbour, cinquante parts	50
Total: cent parts	100

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

En cas de cession projetée de parts à un non-associé, les associés bénéficient d'un droit de préemption qui fonctionnera comme suit: L'associé désireux de céder tout ou partie de ses parts, communiquera les nom, prénom, profession et adresse du cessionnaire potentiel non-associé ainsi que le prix convenu avec lui, par lettre recommandée à la poste avec accusé de réception, à la gérance. Celle-ci continuera cette information aux associés endéans un (1) mois, également par lettre recommandée à la poste avec accusé de réception.

Les parts peuvent être reprises par ceux-ci dans le mois de leur information en proportion de leur participation dans la société.

Chaque associé peut céder son droit de reprise à un autre associé.

S'ils laissent passer ledit délai, sans exercer leur droit de préemption, la cession des parts au non-associé est permise. Toute cession faite en infraction à ce droit de préemption est nulle.

Art. 7. Tant dans leurs rapports respectifs que vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il détient.

Dans tous les actes qui contiendront des engagements au nom de la société, le gérant doit, sauf accord contraire et unanime des associés, sous sa responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente société et sur les biens qui lui appartiennent.

Titre III.- Administration

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérant(s), nommé(s) par les associés à la majorité des voix. Ceux-ci fixent également la durée de son respectivement leur mandat ainsi que ses respectivement leurs pouvoirs. Le ou les gérant(s) a respectivement ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et faire et autoriser tous actes et opérations nécessaires à la réalisation de son objet social.

Titre IV.- Assemblée générale

- **Art. 9.** Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. En cas de distribution de bénéfices, ceux-ci sont répartis entre les associés proportionnellement au nombre de leurs parts.
- **Art. 10.** Toutes les décisions se prennent à la majorité des voix à l'exception des modifications aux statuts pour l'adoption desquelles il faut la majorité des trois quarts des votes des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Titre V.- Dissolution - Liquidation

- Art. 11. La société ne prend pas fin par la mort, l'interdiction, la déconfiture ou la faillite d'un associé et du (des) gérant(s).
 - Art. 12. En cas de dissolution, la liquidation, sera faite par les associés à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations incombant à la société en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de trois cent quatre-vingts (380,- EUR) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et, à l'unanimité et par votes séparés, ils ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des gérants est fixé à deux (2).
- 2) Sont nommés gérants:
- 1.- Marco Kaiser, fonctionnaire de l'Etat, né le 23 juin 1964 à Luxembourg, demeurant à L-3638 Kayl, 33, rue Eweschbour;
- 2.- Christiane Madrée, sans état, née à Rumelange, le 25 septembre 1959, demeurant à L-3638 Kayl, 33, rue Fweschbour
 - 3) La société est engagée par la signature conjointe des deux gérants.
 - 4) La durée de leurs fonctions est illimitée.
 - 5) Le siège social est fixé à L-3638 Kayl, 33, rue Eweschbour.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte. Signé: M. Kaiser, Ch. Madrée, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2006, vol. 901, fol. 11, case 2. – Reçu 12,50 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

F. Molitor.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 27 janvier 2006.

(017054/223/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.



N.T.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 40, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 84.747.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2006, réf. DSO-BM00449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(910898/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

S.I.E. - STRATEGIE INFORMATIQUE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 209, rue de Cessange.

R. C. Luxembourg B 63.173.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2006, réf. DSO-BM00446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(910899/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

SHK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thèrèse. R. C. Luxembourg B 81.029.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2006, réf. DSO-BM00444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(910900/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2006.

T.S.G. RESTAURANT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4734 Pétange, 32, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 114.166.

STATUTS

L'an deux mille six, le sept février.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange.

Ont comparu:

- 1.- Fernando Da Silva Tavares, carreleur, né à Santa Clara/Coimbra (Portugal), le 10 juin 1950, demeurant à L-3441 Dudelange, 1, avenue Grande-Duchesse Charlotte;
- 2.- Paulo Jorge Alcaim Azevedo Mendes, garçon de salle, né en Angola, le 29 mars 1970, demeurant à L-1320 Luxembourg, 13, rue de Cessange;
- 3.- Antonio José Da Silva Bolas, cuisinier, né à Valezim/Seia (Portugal), le 14 octobre 1964, demeurant à L-2652 Luxembourg, 197, rue Albert Unden.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

- Art. 1er. La société prend la dénomination de T.S.G. RESTAURANT, S.à r.l.
- Art. 2. Le siège de la société est établi à Pétange.
- **Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcoolisées et non-alcoolisées ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.
 - Art. 4. La durée de la société est indéterminée.
- Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (EUR 12.400,-) euros, représenté par cent (100) parts de cent vingt-quatre (EUR 124,-) euros chacune.



Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

- Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.
 - Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
 - Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2006.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites comme suit:

0
5
5
2
0

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cent cinquante (EUR 850,-) euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-4734 Pétange, 32, avenue de la Gare.
- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).
- Sont nommés gérants, pour une durée illimitée:
- 1.- Fernando Da Silva Tavares, carreleur, né à Santa Clara/Coimbra (Portugal), le 10 juin 1950, demeurant à L-3441 Dudelange, 1, avenue Grande-Duchesse Charlotte, gérant administratif;
- 2.- Antonio José Da Silva Bolas, cuisinier, né à Valezim/Seia (Portugal), le 14 octobre 1964, demeurant à L-2652 Luxembourg, 197, rue Albert Unden, gérant technique.

La société est engagée par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après information par le notaire des comparants que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub «objet social» respectivement après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, de tout ce qui précède, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Da Silva Tavares, J. Alcaim Azevedo Mendes, J. Da Silva Bolas, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 février 2006, vol. 901, fol. 41, case 8.- Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 15 février 2006.

F. Molitor.

(017093/223/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

KACIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 42.941.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

I. Deschuytter.

(016769//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.



MORTIROLO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 70.296.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2006.

Signature.

(016611/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

MORTIROLO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 70.296.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2006.

Signature.

(016614/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

ROX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 111.787.

In the year two thousand and five, on the twenty-ninth day of December.

Before Maître Paul Bettingen, notary public residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Mr Magnar Halvorsen, residing at Kvernhusbakken 8, 4340 Bryne, Norway born in Høyland, Norway on 10th October 1944, here represented by Mrs Charlotte Hultman, private employee, residing professionally at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the attorney in fact of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following: That Magnar Halvorsen is the Sole actual Shareholder of ROX, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, incorporated by deed of the undersigned notary on 28th October 2005, not yet published in the Mémorial C, R.C.S. Luxembourg B number 111.787 (the «Company»).

The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 100.- (one hundred Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 12,600.- (twelve thousand six hundred Euro) by the issue of 4 (four) new shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, subject to payment of a share premium amounting globally to EUR 62,200.-.
- 2.- Subscription, intervention of the subscriber and payment of the new shares and share premium by contribution in kind.
 - 3.- Sundries.

That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The partner decides to increase the issued share capital by an amount of EUR 100.- (one hundred Euro), so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 12,600.- (twelve thousand six hundred Euro), by issue of four (4) new shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, to be subscribed, the whole to be fully paid up together with a share premium amounting to EUR 62,200.- (sixty-two thousand two hundred Euro) through a contribution in kind consisting in 100% of the share capital of:

HARLEMA AS, a company incorporated under the laws of Norway, having its registered office in at Gravarsveijen 52, 4306 Sandnes, Norway, registration number 987185740 and a subscribed capital set at NOK 100,00.- (one hundred thousand Norwegian Crowns) divided into 1,000 (one thousand) shares of NOK 100.- (one hundred Norwegian Crowns) each.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment.

Thereupon the Sole Shareholder represented as stated hereabove declares to subscribe the four (4) new shares and to pay up them together with a share premium as follows:



Description of the contribution in kind

The Sole Shareholder, prenamed, represented as stated hereabove declares to contribute to the Company 1,000 (one thousand) shares, each share having a par value of NOK 100.- (one hundred Norwegian Crowns) of HARLEMA AS, prenamed, this contribution being evaluated at EUR 62,300.- (sixty-two thousand three hundred Euro).

Evidence of the contribution's existence

Proof of the ownership and the value of such shares has been given to the undersigned notary by a copy of a recent trade register extract of HARLEMA AS, prenamed, its recent balance sheet and a declaration issued by the managers of HARLEMA AS, prenamed, attesting the current number of shares, their ownership, and their valuation.

Effective implementation of the contribution

The Sole Shareholder here represented as stated hereabove, declares that:

- He is the sole full owner of such shares and possessing the power to dispose of such shares, legally and conventionally freely transferable;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of such shares be transferred to him;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, that is to say in Luxembourg and in Norway, in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Second resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, the partners decide to amend the article 5 paragraph 1 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«Art. 5. paragraph 1. The capital of the Company is set at EUR 12,600.- (twelve thousand six hundred Euro) represented by 504 (five hundred and four) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each».

Cost - Valuation

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about two thousand Euro (2,000.- EUR).

The total contribution is valued at EUR 62,300.- (sixty-two thousand three hundred Euro).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney in fact of the person appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française (French version):

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Monsieur Magnar Halvorsen, né à Høyland, Norvège, le 10 octobre 1944, demeurant à Kvernhusbakken 8, 4340 Bryne, Norway («l'Associé Unique») ici représenté par Madame Charlotte Hultman, employée privée, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présent acte afin être enregistrée avec lui.

La partie comparante, représentée comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- 1) Que Monsieur Magnar Halvorsen, prédit, est l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée ROX, S.à r.l., ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 octobre 2005, non encore publié au Mémorial C, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro 111.787.
 - 2) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 100,- (cent euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 12.600,- (douze mille six cents euros) par l'émission de quatre (4) parts nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, ensemble avec une prime d'émission de EUR 62.200,- (soixante-deux mille deux cents euros);
- 3.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les actions nouvelles et prime d'émission par apport en nature;

Que l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé unique décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 100,- (cent euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 12.600,- (douze mille six cents euros) par l'émission de quatre (4) parts nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, à souscrire et



libérer intégralement ensemble avec une prime d'émission de EUR 62.200,- (soixante-deux mille deux cents euros) par l'apport réalisé en nature de 100% des actions de:

HARLEMA AS, une société constituée selon les lois de Norvège, ayant son siège social à Gravarsveijen 52, 4306 Sandnes, Norvège, numéro d'immatriculation 987185740 et un capital social fixé à NOK 100.000,- (cent mille couronnes norvégiennes) divisé en 1.000 actions de NOK 100,- (cent couronnes norvégiennes) chacune.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

L'Associé Unique, prédit représenté comme dit ci-avant a déclaré souscrire les parts sociales nouvelles et les libérer ainsi que la prime d'émission intégralement.

Description de l'apport en nature

L'Associé Unique, prédit, représenté comme dit ci-avant déclare apporter à la Société 1.000 (mille) actions de la société HARLEMA AS, prédite, chaque action ayant une valeur nominale de NOK 100,- (cent couronnes norvégiennes), cet apport étant évalué à EUR 62.300,- (soixante-deux mille trois cents euros).

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la propriété et de la valeur de ces actions a été donnée au notaire instrumentant par la copie d'un extrait récent du registre de commerce de HARLEMA AS, prédite, un bilan récent et une déclaration émise par la gérance de HARLEMA AS, prédite, attestant le nombre actuel d'actions, leur appartenance et leur valeur.

Réalisation effective de l'apport

L'Associé Unique représenté comme dit ci-avant, déclare que:

- il est le seul plein propriétaire de ces actions et possède les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, à savoir au Luxembourg et en Norvège, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, les associés décident de modifier l'article 5 paragraphe 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. paragraphe 1. Le capital social est fixé à EUR 12.600,- (douze mille six cents euros), représenté par 504 (cinq cent quatre) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune».

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ deux mille euros (2.000,- EUR).

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital s'élève à EUR 62.300,- (soixante-deux mille trois cents euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire du comparant, elle a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de ce même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Signé: Ch. Hultman, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 15, case 11. – Reçu 623 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 février 2006.

P. Bettingen.

(016999/202/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

SOL PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1248 Luxembourg, 41, rue de Bouillon.

R. C. Luxembourg B 44.568.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00480, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE EURO PERFORMANCES

Signature

(016723//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.



MEDILINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3393 Roedgen, 7, rue Letschheck.

R. C. Luxembourg B 83.328.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE EURO PERFORMANCES

Signature

(016719//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

MEDILINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3393 Roedgen, 7, rue Letschheck.

R. C. Luxembourg B 83.328.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE EURO PERFORMANCES

Signature

(016720//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

B N R, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.

H. R. Luxemburg B 114.169.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, den zweiten Februar.

Vor dem Endesunterzeichneten Notar Frank Molitor, im Amtssitz zu Düdelingen.

Sind erschienen:

- 1. Silke Olm, Bauingenieur, geboren in Salzwedel (Deutschland), am 29. Juni 1963, wohnhaft in D-39576 Stendal, Altes Dorf 33;
- 2. Brunhild Handmann, Bauingenieur, geboren in Demmin (Deutschland), am 4. Januar 1955, wohnhaft in D-39576 Stendal, Freiherr vom Stein 11.

Welche Komparenten den unterzeichneten Notar ersuchten, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht wie folgt zu beurkunden:

- Art. 1. Die Gesellschaftsbezeichnung lautet: BN R, S.à r.l.
- Art. 2. Gegenstand der Gesellschaft ist:
- Tief- und Strassenbau: Neubau, Reparatur sowie Kanalbau,
- Hochbau: Neubau inklusive Beton, Mauerwerk, Dächer, Fenster sowie Rekonstruktion und Reparatur von Gebäuden,
- Kauf und Verkauf von bebauten und unbebauten Immobilien. Die Gesellschaft kann desweiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobiliarer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sind
 - Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Düdelingen.
 - Art. 4. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.
- **Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendvierhundert (EUR 12.400,-) Euro und ist in hundert (100) Anteile zu je einhundertvierundzwanzig (EUR 124,-) Euro eingeteilt.
- Art. 6. Unter Gesellschaftern sind die Anteile frei abtretbar. An Drittpersonen dürfen die Anteile nur abgetreten werden nachdem sie vorher per Einschreibebrief mit Empfangsbestätigung den verbleibenden Gesellschaftern zur Übernahme angeboten wurden zum Wert wie er sich aus der letzten Bilanz ergibt und diese dieses Angebot nicht angenommen haben innerhalb von zwei (2) Monaten nach obengenannter Inkenntnissetzung.

Im Fall einer Annahme des Angebots durch die verbleibenden Gesellschafter geschieht dies im Verhältnis zur Anzahl der schon durch sie gehaltenen Gesellschaftsanteile. Verzichtet ein Gesellschafter auf sein Vorkaufsrecht, so geht letzteres auf die anderen Gesellschafter über im Verhältnis zur Anzahl der schon durch sie gehaltenen Anteile.



Für den Fall, daß Anteile von Todes wegen an einen Nichtgesellschafter, ausgenommen den überlebenden Ehegatten oder Nachkommen, übergegangen sind, so ist letzterer verpflichtet sie innerhalb von zwei (2) Monaten nach Ableben des vorherigen Besitzers den übrigen Gesellschaftern unter Einhaltung obengenannter Prozedur zur Übernahme anzuhieren

- Art. 7. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer verwaltet, deren Zahl, Amtsdauer und Befugnisse durch die Generalversammlung festgesetzt werden und die zu jeder Zeit durch letztere abberufen werden können, ohne Angabe von Gründen.
- Art. 8. Der Tod, die Entmündigung oder der Konkurs eines Gesellschafters bewirken nicht die Auflösung der Gesellschaft. Die Erben des verstorbenen Gesellschafters sind nicht berechtigt Siegel auf die Güter und Papiere der Gesellschaft anlegen zu lassen. Zur Wahrung ihrer Rechte dürfen ausschließlich diejenigen Werte in Betracht gezogen werden die sich aus der letzten Bilanz ergeben.
- Art. 9. Das Gesellschaftsjahr beginnt am ersten Januar und endigt am einunddreißigsten Dezember eines jeden lahres.
- Art. 10. Jedes Jahr wird am einunddreißigsten Dezember das Inventar aller Aktiva und Passiva der Gesellschaft aufgestellt. Der ausgewiesene Nettogewinn nach Abzug der Unkosten, Gehälter und sonstiger Abschreibungen, wird wie folgt zugewiesen:
- fünf (5%) vom Hundert der Schaffung einer gesetzlichen Rücklage solange diese Rücklage nicht zehn (10%) vom Hundert des Kapitals darstellt;
 - der Rest steht zur freien Verfügung der Gesellschafter.
- Art. 11. Im Fall der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.
- Art. 12. Im Falle einer Einmanngesellschaft, werden die durch das Gesetz oder obenstehende Satzung der Generalversammlung zustehenden Rechte durch den alleinigen Gesellschafter ausgeübt.
- **Art. 13.** Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Komparenten auf die gesetzlichen Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften vom 18. September 1933 beziehungsweise der diesbezüglichen Abänderungsgesetze.

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die der Gesellschaft aus Anlaß ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden von den Parteien auf neunzighundertfünfzig (950,-) Euro abgeschätzt.

Zeichnung und Einzahlung

Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt gezeichnet und zugeteilt:

Alle Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so daß der Betrag von zwölftausendvierhundert (EUR 12.400,-) Euro der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt ausnahmsweise heute und endet am 31. Dezember 2006.

Außerordentliche Generalversammlung

Sodann vereinigen die Gesellschafter sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zu welcher sie sich als gehörig und richtig einberufen erklären und nehmen einstimmig folgende Beschlüsse:

- 1) Die Zahl der Geschäftsführer wird festgelegt auf zwei (2).
- 2) Wird zum Geschäftsführer ernannt:
- 1.- Wilfried Braune, Geschäftsführer, geboren in Stendal (Deutschland), am 7. März 1953, wohnhaft in F-57550 Hargarten aux Mines, 100B, rue Principale;
- 2.- Dieter Neugebauer, Betriebsleiter, geboren in Hausdorf (Deutschland), am 9. September 1957, wohnhaft in F-57550 Hargarten aux Mines, 102, rue Principale.
- 3) Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Geschäftsführer.
 - 4) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.

Vor Abschluß der gegenwärtigen Urkunde hat der unterzeichnete Notar die Komparenten auf die Notwendigkeit hingewiesen, die behördlichen Genehmigungen zu erhalten zwecks Ausübung des Gesellschaftsgegenstandes.

Worüber Urkunde, errichtet wurde zu Düdelingen, in der Amtsstube.

Nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben. Signé: S. Olm, B. Handmann, F. Molitor.



Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 février 2006, vol. 901, fol. 33, case 5. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 14 février 2006.

F. Molitor.

(017099/223/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, (anc. RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.).

Registered office: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe. R. C. Luxembourg B 37.363.

In the year two thousand six, on the second day of February.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A., a société anonyme having its registered office in L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe, incorporated by a notarial deed on the 3rd of July 1991, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 310 of the 10th of August 1991 and the Articles of Incorporation have been modified at last pursuant to a deed of the undersigned notary on the 3rd of February 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 418 of April 20th, 2004.

The meeting was opened by Mr Doeke Van der Molen, employee, residing professionally in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Mr Benoît Tassigny, lawyer, residing in Nothomb.

The meeting elected as scrutineer Mr Richard Brekelmans, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

- I. The agenda of the meeting is the following:
- 1. Change of the name of the company into RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
- 2. Amendment of Article 1 of the Articles of Incorporation.
- 3. Miscellaneous.
- II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to change the name of the company into RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Second resolution

As a consequence, Article 1 of the Articles of Incorporation will be modified and now reads as follows:

«Art. 1. There exists a corporation in the form of a société anonyme under the name of RCS CORPORATE SERV-ICES (LUXEMBOURG) S.A.»

The change of the name of the Company has been approved by a special consent of the Minister of Finance dated January 16th, 2006, a copy of the said letter is annexed.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately nine hundred Euro (900.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board and to the proxyholder of the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le deux février.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. avec siège social à L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe, constituée suivant acte notarié en date du 3 juillet 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 310 du 10 août 1991



et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 418 du 20 avril 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Doeke Van der Molen, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoît Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Richard Brekelmans, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1. Changement de la dénomination de la société en RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
- 2. Modification de l'article 1er des statuts.
- 3. Divers.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Deuxième résolution

En conséquence, l'article 1er des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1**er. Il existe une société anonyme sous la dénomination de RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.»

Ce changement de dénomination a fait l'objet d'un agrément octroyé par Monsieur le Ministre des Finances en date du 16 janvier 2006 suivant lettre ci-annexée en copie.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ neuf cents euros (900,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au membre du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Van der Molen, B. Tassigny, R. Brekelmans, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, vol. 152S, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2006.

G. Lecuit.

(017779/220/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 37.363.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2006.

G. Lecuit.

(017782/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.



ACCES INDUSTRIE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 41, rue Zénon Bernard.

R. C. Luxembourg B 83.868.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016766//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

ACCES INDUSTRIE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 41, rue Zénon Bernard. R. C. Luxembourg B 83.868.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03418, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016767//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

ACCES INDUSTRIE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 41, rue Zénon Bernard. R. C. Luxembourg B 83.868.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016768//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

DA VINCI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Esch-sur-Alzette, 4, place de l'Hôtel de Ville. R. C. Luxembourg B 53.620.

L'an deux mille six, le deux février.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

Nabil Baghli, indépendant, né à Tlemcen (Algérie), le 2 décembre 1965 et son épouse Anik Eschenauer, employée privée, née à Esch-sur-Alzette, le 4 mai 1966, demeurant ensemble à L-4201 Esch-sur-Alzette, 18, rue de Lallange,

propriétaires de cinq cents (500) parts sociales de DA VINCI, S.à r.l. avec siège social à L-2449 Esch-sur-Alzette, 4, place de l'Hôtel de Ville, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 53.620, constituée suivant acte du notaire Jacques Delvaux de Esch-sur-Alzette en date du 8 janvier 1996, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 166 du 3 avril 1996, modifiée suivant acte du notaire Jacques Delvaux de Luxembourg en date du 3 avril 1998, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 491 du 3 juillet 1998, modifiée suivant acte du notaire Jacques Delvaux de Luxembourg en date du 3 avril 1998, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 499 du 7 juillet 1998.

D'abord,

les époux Baghli-Eschenauer:

- a) renoncent à leur compte-courant associés qu'ils ont à l'encontre de la Société;
- b) cèdent à CROWN PROPERTY INVEST S.A. avec siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 90.079, ici représentée par son administrateur-délégué Jean Naveaux, administrateur, demeurant à Latour (Belgique), cinquante (250) parts de la société pour le prix de cinquante mille (50.000,-) euros.

La cessionnaire sera propriétaire des parts sociales cédées et elle aura droit aux revenus et bénéfices dont elles seront productives à compter de ce jour.

La cessionnaire sera subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales cédées.

A ce sujet, la cessionnaire déclare avoir eu préalablement à la signature du présent acte connaissance exacte et parfaite de la situation financière de la Société pour en avoir examiné les comptes tout comme les cédants confirment que les parts sociales cédées ne sont grevées d'aucun gage.

Sur ce prix a été payé par la cessionnaire aux cédants avant la passation des présentes et hors la présence du notaire un premier acompte de vingt mille (20.000,-) euros à la date du 28 décembre 2005 respectivement un deuxième acompte de quinze mille (15.000,-) euros à la date du 31 janvier 2006. Les solde de quinze mille (15.000,-) euros sera payable endéans le mois.



Cette cession est acceptée au nom de la Société par Nabil Baghli, agissant cette fois-ci en sa qualité de gérant unique de ladite Société.

Ensuite, les époux Baghli-Eschenauer et CROWN PROPERTY INVEST S.A., seuls associés de la Société, se réunissant en assemblée générale extraordinaire, sur ordre du jour, conforme ainsi qu'à l'unanimité, prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils donnent leur agrément en ce qui concerne la cession de parts visée ci-avant.

Seconde résolution

Ils suppriment les articles 10 à 13 existants et les remplacent par 2 nouveaux articles portant les numéros 10 et 11, lesquels auront la teneur suivante:

- «Art. 10. Les décisions des associés sont prises en assemblée générale.»
- «Art. 11. La société est engagée valablement par la signature du gérant, ou en cas de pluralité des gérants, par leurs signatures conjointes.»

Troisième résolution

Ils renumérotent les articles 14, 15, 16, 17, et 18, de sorte que les statuts de la société auront désormais 16 articles. Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Baghli, A. Eschenauer, J. Naveaux, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 février 2006, vol. 901, fol. 40, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 15 février 2006.

F. Molitor.

(017146/223/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

DA VINCI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Esch-sur-Alzette, 4, place de l'Hôtel de Ville. R. C. Luxembourg B 53.620.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 15 février 2006.

F. Molitor.

(017148/223/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

SNACK ROYAL GRILLADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. SNACK SOLEIL, S.à r.l.).

Siège social: Dudelange. R. C. Luxembourg B 82.821.

L'an deux mille six, le deux février.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1. Madame Emine Yildirim, indépendante, née à Sorgun (Turquie) le 1^{er} mai 1969, demeurant à F-11100 Narbonne (France), 8, Impasse des Cypres.
- 2. Monsieur Gursel Aydogan, commerçant, né à Sorgun (Turquie) le 6 octobre 1967, demeurant à F-11100 Narbonne (France), 8, Impasse des Cypres.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- Qu'ils sont les seuls associés actuels de la société à responsabilité limitée SNACK SOLEIL, S.à r.l., avec siège social à Dudelange, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 20 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil C numéro 1253 du 31 décembre 2001, dont les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant en date du 4 novembre 2005, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations:
- Qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils s'entendent par ailleurs dûment convoqués, et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés actuels décident de changer le nom de la société en SNACK ROYAL GRILLADES, S.à r.l.

Deuxième résolution

Les associés actuels décident de modifier l'article 2 des statuts comme suit:

«Art. 2. La société existe sous la dénomination de SNACK ROYAL GRILLADES, S.à r.l.»



Troisième résolution

Les associés décident d'accepter les démissions:

- de Monsieur Volkan Nasuf Eraydin en sa qualité de gérant technique et
- de Madame Umran Yildirim en sa qualité de gérant administratif,

avec décharge pleine et définitive pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

Les associés décident de nommer en qualité de:

- gérant technique pour une durée indéterminée, Madame Emine Yildirim prénommée,
- gérant administratif pour une durée indéterminée, Monsieur Gursel Aydogan prénommé.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes à environ six cents euros (600,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Yildirim, G. Aydogan, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, vol. 152S, fol. 21, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2006.

G. Lecuit.

(017791/220/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

SNACK ROYAL GRILLADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange. R. C. Luxembourg B 82.821.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2006.

G. Lecuit.

(017794/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2006.

G.T.V. S.A., Société Anonyme, (anc. G.T.V. FINANCE S.A.).

Siège social: L-3843 Schifflange, 3, rue de l'Industrie. R. C. Luxembourg B 78.862.

L'an deux mille six, le vingt-cinq janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme G.T.V. FINANCE S.A. (ciaprès «la Société»), avec siège social à L-3843 Schifflange, 3, rue de l'Industrie (Grand-Duché de Luxembourg), R.C.S. Luxembourg section B numéro 78.862, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 25 octobre 2000, publié au Mémorial C numéro 392 du 29 mai 2001,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1er octobre 2002, publié au Mémorial C numéro 1658 du 19 novembre 2002,

et suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 août 2005, publié au Mémorial C numéro 142 du 20 janvier 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à Echternacherbrück (Allemagne).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Modification de la dénomination sociale en G.T.V. S.A.
- 2. Modification subséquente de l'article 1er des statuts afin de refléter la décision ainsi prise.
- 3. Modification de l'article 11 des statuts.
- II.- Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.



- III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.
 - IV.- Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la Société en G.T.V. S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide, suite à la résolution qui précède, de modifier l'article premier des statuts de la Société, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Art. 1er. La société adopte la dénomination G.T.V. S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article onze des statuts de la Société, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Art. 11. La société sera désormais valablement engagée par la signature conjointe des deux administrateurs-délégués.»

Estimation - Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de cinq cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Thill, Ch. Dostert, F. Hübsch, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 février 2006, vol. 535, fol. 62, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

I. Seckler.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 février 2006. (017187/231/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

CARROSSERIE MICHELS ET THIELEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone d'activités ZARE.

R. C. Luxembourg B 86.158.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2006, réf. LSO-BN03328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

Signature

(016906/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

DEP IV PH HOLDING 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 96.493.

En date du 20 janvier 2006, l'Associé Unique a décidé de renommer:

Conseil d'Administration:

- Christian Tailleur, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la société, avec effet immédiat et pour une période indéterminée;
- Claude Beffort, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la société, avec effet immédiat et pour une période indéterminée;
- Janet Mary Dunlop, avec adresse professionnelle au 33, Aigburth Mansions, Mowil Street, SW9 OEP, Kennington Oval, London, United Kingdom, en tant qu'administrateur de la société, avec effet immédiat et pour une période indéterminée:
- Cummins Diarmuid, avec adresse professionnelle à Westfieldbury Westland Green, SG11 2AL, Little Hadham-Hertfordshire, United Kingdom, en tant qu'administrateur de la société, avec effet immédiat et pour une période indéterminée.



Commissaire aux Comptes:

- KPMG en tant que Commissaire aux Comptes de la compagnie avec effet immédiat et pour une période se terminant à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01639. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016899/850/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2006.

TARGA FLORIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4376 Esch-sur-Alzette, 52, rue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 63.107.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE EURO PERFORMANCES

Signature

(016724//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2006.

DBV-WINTERTHUR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxemburg, 5, rue Jean Monnet.

H. R. Luxemburg B 69.627.

Änderung der Vertragsbedingungen des DBV-WIN FUND

Durch Beschluss der DBV-WINTERTHUR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. werden die Vertragsbedingungen dahingehend geändert, dass der Subfonds DBV-WIN FUND DOW JONES GLOBAL TITANS aufgrund der Liquidation ersatzlos gestrichen wird.

Luxemburg, den 13. April 2006.

DBV-WINTERTHUR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2006, réf. LSO-BP03413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(02098/2457/15)

HOTTINGER INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 24.050.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav HOTTINGER INTERNATIONAL FUND à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 29 mai 2006 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
- 2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005
- 3. Affectation des résultats
- 4. Quitus aux Administrateurs
- 5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
- 6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (02264/755/22) Le Conseil d'Administration.



PICO INVEST H.S.A., Société Anonyme, (anc. MARITE S.A.).

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers. R. C. Luxembourg B 41.331.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, en date du mardi, 6 juin 2006 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2005
- 2. Examen et approbation du bilan et du compte pertes & profits au 31 décembre 2005.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

I (00282/502/19)

INDUSTRIAL INVESTMENTS & PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 86.662.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held at the address of the registered office, on May 29, 2006 at 14.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005.
- 3. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915.
- 4. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
- 5. Miscellaneous.

I (01386/534/15) The board of directors.

DEXIA MONEY MARKET, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 26.803.

Les actionnaires de la SICAV sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra, le 29 mai 2006 à 14.00 heures dans les locaux de DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Ajout d'un nouvel article, numéroté 5, aux statuts, qui aura la teneur suivante: «La Société a désigné DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. (ci-après dénommée «la Société de Gestion»), une société anonyme, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le n° B 37.647 et constituée en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg, comme société de gestion afin qu'elle assure au nom et pour le compte de la Société les fonctions incluses dans l'activité de gestion collective du portefeuille, conformément à la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif. Le conseil d'administration de la Société pourra révoquer la Société de Gestion qui continuera à exercer ses fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle société de gestion soit désignée par la Société. La décision de révocation doit être approuvée par décision d'une assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société.»
- 2. Modification de la numérotation des articles 5 à 29 des statuts qui deviennent les articles 6 à 30.
- 3. Modification de la première phrase de l'article 23 (nouvelle numérotation) des statuts qui aura la teneur suivante: «La valeur nette des avoirs de la Société, la valeur nette par action de chaque classe, ainsi que les prix d'émission et de rachat seront déterminés périodiquement, mais en aucun cas moins de deux fois par mois (le jour d'évaluation).»
- 4. Ajout d'un paragraphe supplémentaire à l'article 24 (nouvelle numérotation) des statuts, après le premier paragraphe, qui aura la teneur suivante: «La Société constitue une seule et même entité juridique; toutefois les actifs d'une classe déterminée ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent cette classe; dans les relations des actionnaires entre eux, chaque classe est traitée comme une entité à part.»
- 5. Modification de l'article 27 (nouvelle numérotation) des statuts pour lui donner la teneur suivante:



«La Société distribuera, dans le respect des prérogatives de l'assemblée générale, l'ensemble des revenus d'intérêts recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais qui s'y rapportent proportionnellement. Ces revenus d'intérêts constituent la composante d'intérêts définie ci-dessous.

Par composante d'intérêts, il y a lieu d'entendre la part des revenus de créances de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières provenant directement ou indirectement de paiement d'intérêts.

Par ailleurs, l'assemblée générale des actionnaires, sur proposition du conseil d'administration, décidera pour chaque catégorie d'actions de distribution, de toutes autres distributions de revenus.

L'actif net de la Société pourra être distribué dans les limites de l'article 24 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les Organismes de Placement Collectif.

Les distributions seront payées aux temps et lieux choisis par le conseil d'administration et dans la devise de la classe concernée. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires pour distribuer durant l'exercice un ou des acomptes sur dividendes, selon la fréquence qu'il estimera adéquate.»

6. Ajout d'un paragraphe supplémentaire à l'article 28 (nouvelle numérotation) des statuts, après le premier paragraphe, qui aura la teneur suivante: «Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de prévoir la liquidation automatique d'une classe lorsque ses actifs nets deviennent inférieurs à un certain seuil, tel que fixé de temps à autre par le Conseil d'Administration.»

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire requièrent qu'au moins la moitié des actions en circulation soit présente ou représentée à cette assemblée; les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale extraordinaire devra en aviser la SICAV au moins deux jours francs avant la tenue de l'assemblée.

Tout actionnaire détenant des actions au porteur devra en outre déposer ses actions au moins cinq jours francs avant la tenue de l'assemblée aux guichets de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1145 Strassen.

I (02263/755/54) Le Conseil d'Administration.

LABMED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers. R. C. Luxembourg B 42.028.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 6 juin 2006 à 9.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes pour l'année 2005.
- 2. Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes pour l'année 2005.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

(00279/502/16)

«EUFICO», EUROPEAN FINANCIAL COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 11.412.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 1er juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01881/755/18) Le Conseil d'Administration.



ZEBRE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 67.760.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 30 mai 2006 à 11.30 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport du Commissaire à la liquidation;
- Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation;
- Clôture de la liquidation;
- Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01904/755/16) Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE FINANCIERE PASCAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 35.856.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le jeudi 8 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01973/755/18) Le Conseil d'Administration.

LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 25.301.

Le Conseil d'administration de la SICAV susmentionnée a le plaisir de vous convier à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui se tiendra le 26 mai 2006 à 11.00 heures au siège social de la SICAV, 5, allée Scheffer à Luxembourg.

Ordre du jour:

- 1. Nomination du Président de l'Assemblée.
- 2. Présentation des rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises.
- 3. Approbation du bilan et des comptes de pertes et profits au 31 décembre 2005.
- 4. Affectation des résultats après ratification du paiement des dividendes suivants payés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 aux actions à distribution de la catégorie P des compartiments suivants:

LODH Invest The Convertible Bond Fund (EUR) EU	JR 0,10
LODH Invest The Dollar Bloc Bond Fund	SD 0,36
LODH Invest The Dynamic Portfolio Fund (EUR) EU	JR 0,07
LODH Invest The Emerging Market Bond Fund	SD 0,76
LODH Invest The Eonia Plus Fund (EUR) EU	JR 0,34
LODH Invest The EU Convergence Bond Fund EU	JR 0,38
LODH Invest The Euro Corporate Bond Fund EU	JR 0,40
LODH Invest The Europe Quant Fund EU	JR 0,19
LODH Invest The European Bond Fund EU	JR 0,18
LODH Invest The European Short Term Fund EU	JR 0,16
LODH Invest The European Small and Mid Caps Fund EU	JR 0,23
LODH Invest The Greater China Fund	SD 0,76
LODH Invest The Optimum Dollar Bond Fund	SD 0,37



LODH Invest The Optimum Euro Bond Fund	EUR 0,30
LODH Invest The Optimum Treasury Bond Fund (CHF)	CHF 0,27
LODH Invest The Pacific Rim Fund	USD 0,10
LODH Invest The Swiss Franc Credit Bond Fund	CHF 0,15
Le paiement des dividendes a été effectué le 23 février 2006.	

- 5. Rémunération des Administrateurs.
- 6. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'année financière se terminant le 31 décembre 2005.
- 7. Elections statutaires:
 - Acceptation de la démission de M. Marco Durrer au 31 décembre 2005.
 - Ratification de la cooptation de M. Stefan Bichsel en tant qu'Administrateur, avec effet au 15 mars 2006, en remplacement de M. Marco Durrer, démissionnaire.
 - Reconduction du mandat de Mme Francine Keiser, M. Patrick Odier, M. Jean Pastre, M. Yvar Mentha, M. Jean-Claude Ramel, M. Peter Newbald, M. Patrick Zurstrassen et M. Stefan Bichsel en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle.
 - Reconduction du mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle.
- 8. Divers.

Les actionnaires sont informés qu'aucun quorum n'est requis pour délibérer sur les points à l'ordre du jour et que les décisions seront prises à la majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée en signant une procuration en faveur d'un représentant.

Le rapport annuel au 31 décembre 2005 et un modèle de procuration sont disponibles sans frais sur simple demande auprès du siège social de la SICAV.

Afin de participer à l'Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs certificats d'actions auprès de CACEIS BANK LUXEMBOURG au moins 48 heures avant l'Assemblée.

I (02265/755/54) Le Conseil d'Administration.

ARTELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 23.361.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 13 juin 2006 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
- 2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
- 3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
- 4. Affectation du résultat
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

I (02102/255/19) Le Conseil d'Administration.

E.S. CONTROL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 13.634.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 1er juin 2006 à 14.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et attribution du résultat au 31 décembre 2005.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Divers.

1 (02219/000/14) Le Conseil d'Administration.



RICK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 24.836.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 10 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

Délibérations et décisions sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 4 avril 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02006/755/16) Le Conseil d'Administration.

MARTUR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 29.516.

The Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 1, 2006 at 2.30 p.m. at the registered office with the following

Agenda:

- To receive and adopt the Management Reports of the Directors,
- To receive and adopt the Reports of the Auditor,
- To receive and adopt the annual accounts and appropriation of results for the financial year ended on December 31, 2005,
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 2005,
- Statutory appointments,
- Fixation of the Auditor's fees.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares five clear days prior to the date of the meeting at the Registered Office.

I (02178/755/20) The Board of Directors.

UBS LUXEMBOURG SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 76.778.

Shareholders are invited to attend the

SECOND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders which will be held at 291, route d'Arlon, Luxembourg on 26 May, 2006 at 14.30 p.m. at the registered office.

The first extraordinary general meeting was held on May 8, 2006 and didn't constitute a quorum.

The first extraordinary general meeting was held with the following agenda, which will also be the Agenda of the second extraordinary general meeting:

Agenda:

- 1. Reports of the Board of Directors and the Auditor.
- 2. Approval of the financial statements as of November 30, 2005.
- 3. Decision on allocation of net profits.
- 4. Discharge of the Directors and of the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended November 30, 2005.
- 5. Election and Remuneration of the Board Members.
- 6. Appointment of the Auditor.
- 7. Miscellaneous.

Notes:

Holders of registered shares may vote at the Meeting:

- in person by producing identification at the Meeting;
- by proxy by completing the proxy form and returning it to UBS LUXEMBOURG SICAV c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on May 22, 2006.



Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the Custodian Bank, UBS (LUXEMBOURG) S.A., which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on May 22, 2006.
- by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against blocking of their shares as aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of UBS LUXEMBOURG SICAV c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on May 22, 2006.

Shares so blocked will be retained until the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.

I (02266/755/34) The Board of Directors.

SOCIETE COMMERCIALE D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 55.799.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de notre société qui se tiendra extraordinairement au siège social, en date du 26 mai 2006 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2004;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004;
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
- 4. Elections statutaires;
- 5. Question de la dissolution de la société conformément à l'application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
- 6. Divers.

I (02179/1161/18)

Le Conseil d'Administration.

DREYFUS AMERICA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 22.572.

On October 26, 2005 the shareholders of DREYFUS AMERICA FUND («the Company») decided to put the Company in liquidation.

Following the finalisation of the liquidation procedure shareholders are hereby convened to attend a

GENERAL MEETING

of shareholders to be held on May 25, 2006 at 4.00 p.m. at the offices of RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, Strassen, to deliberate and vote on the following agenda:

Agenda:

- 1. To hear and acknowledge the report of the Board of Directors of the Company and the report of the Company's auditors for the period from March 1, 2005 to October 26, 2005
- 2. To approve the audited financial statements for the period from March 1, 2005 to October 26, 2005
- 3. To grant discharge to the Board of Directors of the Company for the performance of its duties for the period from March 1, 2005 to October 26, 2005
- 4. To hear and acknowledge the report of the Company's auditor on the liquidation
- 5. To approve the report of the liquidator on the liquidation
- 6. To give discharge to the liquidator for the performance of its duties
- 7. To decide on the closure of the liquidation
- 8. To decide to keep the records and books of the Company for a period of five years at the former registered office of the Company
- 9. To note that the amounts which could not be paid to the creditors and the liquidation proceeds which could not be distributed to the persons entitled thereto at the close of the liquidation will be deposited with the Caisse des Consignations
- 10. To decide on any other business which be brought before the meeting

No quorum is required for this meeting and the resolutions will be passed by a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

Shareholders may vote in person or by proxy. Shareholders who are not able to attend this general meeting are kindly requested to execute a Proxy Form available at the registered office of the Company.

I (02267/584/32) The Liquidator.



INVEST 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich. R. C. Luxembourg B 37.937.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de notre société qui se tiendra extraordinairement au siège social, en date du 26 mai 2006 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2004;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004;
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
- 4. Elections statutaires;
- 5. Question de la dissolution de la société conformément à l'application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
- 6. Divers.

I (02180/1161/18)

Le Conseil d'Administration.

IMMOBILIERE ET PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 37.936.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de notre société qui se tiendra extraordinairement au siège social, en date du 26 mai 2006 à 9.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2004;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004;
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
- 4. Elections statutaires;
- 5. Question de la dissolution de la société conformément à l'application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
- 6. Divers.

I (02181/1161/18)

Le Conseil d'Administration.

DYNAMIC SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 19.894.

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la société DYNAMIC SYSTEMS S.A., tenue le 3 avril 2006, il n'a pas pu être délibéré sur le point 5 à l'ordre du jour, à savoir la «Question de la dissolution anticipée de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915», par défaut de quorum de présence suffisant.

Dès lors, en vue de délibérer sur ce point, messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 29 mai 2006 à 15.00 heures au siège social avec pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1. Question de la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
- 2. Divers.

I (02220/655/15)

Le Conseil d'Administration.

ORTOLAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 12.916.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 mai 2006 à 11.00 heures au siège social.

- 1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2005 et affectation du résultat;
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;



- Acceptation de la démission de Monsieur Johan Dejans de son poste d'administrateur et nomination de Monsieur Steve van den Broek jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2009;
- 5. Acceptation de la démission de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. de son poste de commissaire aux comptes et nomination de CO-VENTURES S.A. jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2009;
- 6. Divers.

I (02221/655/18) Le Conseil d'Administration.

BELUX INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 28.394.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 mai 2006 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00819/755/18) Le Conseil d'Administration.

WEBSITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey. R. C. Luxembourg B 108.749.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, en date du 17 mai 2006 à 16.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005 et du compte de résultats.
- 2. Discussion et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire.
- 3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2005.
- 4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
- 5. Le cas échéant, décision quant à l'article 100 des LCSC.
- 6. Divers.

II (01772/1004/18)

Le Conseil d'Administration.

VENITUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 82.379.

Les Actionnaires et obligataires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 26 mai 2006 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 12 avril 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01707/696/14) Le Conseil d'Administration.



SICHEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 5.322.

Convocation à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse suivante: 40, Rangwée, L-2412 Luxembourg, le jeudi 18 mai 2006 à 17 heures.

Ordre du jour

- 1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire.
- 2. Présentation, examen et approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2005; affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Nominations.
- 5. Divers.

Prière de se conformer à l'article 21 des statuts.

Et convocation à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse suivante: 40, Rangwée, L-2412 Luxembourg, le jeudi 18 mai 2006 à 18 heures.

Ordre du jour

- 1. Modification de la dénomination de la société.
- 2. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle.
- 3. Modification afférente aux statuts.
- 4. Divers.

II (01418/2059/25) Le Conseil d'Administration.

BIO & BIO LICENSING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.323.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 17 mai 2006 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- 2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2005
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

II (01737/788/16)

Le Conseil d'Administration.

A.Z. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 51.963.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 17 mai 2006 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- 2. Approbation des bilan, compte pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2005
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

II (01738/788/16)

Le Conseil d'Administration.



SHANTAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 33.624.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 17 mai 2006 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01945/755/18) Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION PIGUIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 48.147.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 18 mai 2006 à 10.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
- 2. Approbation des bilans, comptes de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003, au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005 et affectation des résultats;
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 4. Constat de la venue à échéance des mandats des administrateurs et ratification des actes posés par ceux-ci;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

II (01938/000/17)

Le Conseil d'Administration.

KOINE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 69.001.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 mai 2006 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Auditor.
- 2. Approval of the financial statements for the financial year ended December 31, 2005.
- 3. Discharge of the Directors of the Company and the Auditor with respect to the performance of their duties during the fiscal year ended December 31, 2005.
- 4. Miscellaneous.

II (01910/000/15)

Le Conseil d'Administration.

BISMUTH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 83.773.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 mai 2006 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
- 3. Affectation des résultats au 31 décembre 2005;



- 4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- 5. Décharge aux Administrateurs, à l'Administrateur-délégué et au Commissaire aux Comptes;
- 6. Nomination des Administrateurs, de l'Administrateur-délégué et du Commissaire aux Comptes;
- 7. Divers.

II (01886/817/18) Le Conseil d'Administration.

NIFRAC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 30.252.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 18 mai 2006 à 9.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

II (01944/755/18) Le Conseil d'Administration.

IVP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 106.734.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme IVP S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 16 mai 2006 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Divers.

II (01943/750/15) Le Conseil d'Administration.

ARCALIA INTERNATIONAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 47.380.

The Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on May 17, 2006 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

- 1. Reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
- 2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2005 and allocation of the results.
- 3. Discharge to the Directors and to the Authorised Independent Auditor.
- 4. Statutory appointments.
- 5. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on May 15, 2006 with KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

II (01966/755/19) The Board of Directors.



DINOVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 56.924.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 mai 2006 à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

II (01740/000/18)

Le Conseil d'Administration.

HACOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 48.395.

Les actionnaires sont convoqués pr le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 mai 2006 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

II (01860/795/15)

Le Conseil d'Administration.

ULTRIVA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri. R. C. Luxembourg B 100.208.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 mai 2006 à 11.15 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. Rapport du Commissaire;
- c. Lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. Affectation du résultat;
- e. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. Divers.

II (01815/045/16)

Le Conseil d'Administration.

SIFI, SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 105.667.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 mai 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.



- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
- 4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
- 5. Divers.

II (01829/000/17) Le Conseil d'Administration.

FINANCE ORGANIZATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 14.354.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 17 mai 2006 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2005
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Divers

II (01868/696/14) Le Conseil d'Administration.

SAÏNOE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 85.290.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 mai 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
- 4. Divers.

II (01826/000/15) Le Conseil d'Administration.

ZENDER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 56.102.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 17 mai 2006 à 10.00 heures, au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
- 3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers.

II (01863/506/15) Le Conseil d'Administration.

ATRINITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 76.289.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 18 mai 2006 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.



- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

II (01827/000/16) Le Conseil d'Administration.

TARANTE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 63.566.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 mai 2006 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- 5. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
- 6. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
- 7. Divers

II (01862/795/19)

Le Conseil d'Administration.

BLUEFIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 60.660.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

tenue anticipativement le 18 mai 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
- 5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
- 6. Divers

II (01892/795/17)

Le Conseil d'Administration.

PLASTICHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 64.244.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 mai 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

II (01859/795/15)

Le Conseil d'Administration.



BAERI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 101.488.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 mai 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
- 4. Divers.

II (01857/000/15)

Le Conseil d'Administration.

VIKING MANAGEMENT GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 21.977.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 mai 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
- 4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
- 5. Divers.

II (01828/000/16)

Le Conseil d'Administration.

H2F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill. R. C. Luxembourg B 97.067.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 18 mai 2006 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- 4. Nominations statutaires,
- 5. Divers.

II (01786/000/17)

Le Conseil d'Administration.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck